

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **113 (1977)**

Heft 11

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

11

Montreux, le 18 mars 1977

éducateur

Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

et bulletin corporatif

1172



Photo H. Clot

LES PROFESSEURS SUISSES
apprécient et
utilisent...

...de plus en plus
ECOLA



Car ECOLA correspond le mieux aux hautes exigences pédagogiques qui ont cours dans notre pays.

ECOLA est actuellement la gouache liquide qui offre le plus de consistance et se laisse diluer jusqu'à 10 fois. Idéale pour les techniques de la gouache sur grandes surfaces, permet aussi les techniques de l'aquarelle.

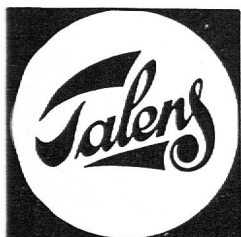
S'applique facilement sur papier, carton, pavatex, etc.

15 couleurs vives offrant toutes les possibilités de mélange.

Non toxique.

Pinceaux, mains, vêtements se nettoient facilement à l'eau.

Flacons distributeurs en plastique très avantageux de 250, 500 et 1000 cm³.



Talens AG
Dulliken

Sommaire

COMMUNIQUÉS	219
DOCUMENTS	
Structures linguistiques et accusatif	220
La loi et l'enfant	222
AU JARDIN DE LA CHANSON	223
AU COURRIER	223
PRATIQUE DE L'ENSEIGNEMENT	
Autour du château moyenâgeux	225
PAGE DES MAÎTRESSES ENFANTINES	
Gerbe de suggestions printanières	229
DIVERS	
Vacances des jeunes	232
Salon de l'enfance et de la jeunesse (KID 77)	233
EXTRAITS DE PRESSE	233
RADIO SCOLAIRE	234

éducateur

Rédacteurs responsables :

Bulletin corporatif (numéros pairs) : François BOURQUIN, case postale 445, 2001 Neuchâtel.

Educateur (numéros impairs) : Jean-Claude BADOUX, En Collonges, 1093 La Conversion-sur-Lutry.

Comité de rédaction (numéros impairs) :

Lisette Badoux, ch. des Cèdres 9, 1004 Lausanne.

René Blind, 1411 Cronay.

Henri Porchet, 1166 Perroy.

Administration, abonnements et annonces : **IMPRIMERIE CORBAZ S.A.**, 1820 Montreux, av. des Planches 22, tél. (021) 62 47 62. Chèques postaux 18 - 3 79.

Prix de l'abonnement annuel :

Suisse Fr. 38.— ; étranger Fr. 48.—.

Communiqués

LES CEMEA

(Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active)

organisent

Prix : Fr. 300.—. Délai d'inscription : 20 mars 1977.

1. Quatre stages de formation de moniteurs de centres de vacances pour enfants

Du 3 au 12 avril à St-George (VD).
Du 7 au 16 avril à La Rippe (VD). Du 7 au 16 avril aux Plans-sur-Bex (VD).
Du 16 au 23 octobre à St-George (VD).

Un stage de formation de moniteurs de centres de vacances pour handicapés mentaux

Du 12 au 20 avril à St-George (VD).
Age d'admission : 17 ans dans l'année en cours. Prix : Fr. 250.—. Délai d'inscription : 3 semaines avant le début de chaque stage.

2. Un stage de formation de moniteurs de centres de vacances pour adolescents

Du 7 au 16 avril aux Plans-sur-Bex (VD).

Age d'admission : 19 ans dans l'année en cours. Prix : Fr. 250.—. Délai d'inscription : 16 mars 1977.

Ces stages indiqués sous 1 et 2 sont dits « de base » et ouverts à toute personne désirant se former comme responsable de groupes de jeunes.

3. Un stage de directeurs de centres de vacances

Du 12 au 20 avril à Arzier (VD).

Age d'admission : 20 ans révolus.

4. Un stage « Jeux et plein air »

Du 4 au 13 juillet à Echichens (VD).

Délai d'inscription : 15 juin 1977. Prix : Fr. 325.— environ.

5. Un stage « Initiation à l'expression par la photographie »

1^{re} quinzaine de juillet (à préciser).
Lieu à fixer. Délai d'inscription : 15 juin 1977. Prix : Fr. 350.— environ (frais de matériel compris).

6. Un stage « Découverte de la nature et de l'environnement »

En octobre 1977 (à préciser). Lieu à fixer. Délai d'inscription : 15 septembre 1977. Prix : Fr. 325.— environ.

Les stages indiqués sous 3, 4, 5 et 6 sont dits « de perfectionnement » et ouverts en principe aux anciens stagiaires des stages de base. Des dérogations éventuelles à ce principe sont envisagées de cas en cas.

Tous renseignements ainsi que les formulaires d'inscription peuvent être obtenus à l'adresse suivante :

CEMEA, case postale 121, 1000 Lausanne 13 - Tél. (021) 27 30 01.

AS CEMEA, rue des Granges 7, 1204 Genève - Tél. (022) 27 33 35.

COURS D'INITIATION A L'ESPÉRANTO

Un cours d'initiation à l'espéranto organisé par la Société jurassienne de travail manuel et réforme scolaire aura lieu pendant les vacances de Pâques.

Animateur : M. Olivier Tzaut, La Chaux-de-Fonds.

Corps enseignant concerné : tous les niveaux.

Objectif : initiation à l'espéranto selon les techniques de l'enseignement audiovisuel et programmé.

Programme : vocabulaire de base, grammaire fondamentale, exercices de traduction, usage oral de la langue, informations diverses.

Lieu : Centre culturel espérantiste, Pos-

tiers 27, 2301 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 26 74 07.

Date : du lundi 4 au vendredi 8 avril.

Horaire : 8 h. 30 - 12 h. et 13 h. 30 - 17 h. 30.

Logement et repas : possibilité de loger au CCE à très bon compte dans des chambres à 1, 2 ou 4 lits et de faire sa cuisine.

Inscriptions : à envoyer au Centre de perfectionnement du corps enseignant du canton de Berne, rue de l'Hôtel-de-Ville 16, 2740 Moutier, tél. (032) 93 45 33 ou au Centre culturel espérantiste.

Finance d'inscription : une modeste contribution est demandée aux participants des autres cantons.

STRUCTURES LINGUISTIQUES ET ACCUSATIF

Communication et cohérence linguistique

On racontait au XIX^e siècle l'histoire d'une dame anglaise qui, ayant appris comment « pain » se disait en français, s'exclama : « Quelle idée extraordinaire ! Pourquoi diable ne disent-ils pas **bread** comme tout le monde ? » Cette incapacité de voir les choses autrement qu'à travers le prisme de sa propre culture s'appelle ethnocentrisme. C'est de l'ethnocentrisme que procèdent la plupart des objections faites à l'espéranto.

Certains, par exemple, trouvent inimaginable qu'une langue qui se veut internationale ait un accusatif. Attribuant un caractère d'universalité au cas particulier de quelques langues occidentales, ils croient qu'une langue sans accusatif est nécessairement plus facile. Elle l'est, certes, **pour eux**. Mais est-ce un critère suffisant ?

Le but d'une langue est de permettre la communication. Pour que la communication soit aussi parfaite que possible, il faut que la langue soit à la fois maniable et claire. Maniable, parce que si la personne qui s'exprime est constamment inhibée par des difficultés grammaticales ou lexicales, la communication ne se fait pas bien. Claire, parce que si le locuteur s'exprime facilement, mais de façon ambiguë, ses énoncés sont autant de devinettes et les malentendus abondent : il n'y a pas de communication digne de ce nom.

La maniabilité d'une langue dépend de sa cohérence. Pour des raisons psychologiques connues, l'expression linguistique tend spontanément vers la régularité. Considérez les « fautes » d'un enfant, d'un étranger, d'une personne sous l'empire de l'alcool ou d'une forte émotion : elles tendent toujours à rendre la langue plus cohérente qu'elle ne l'est. Quand vous entendez un inspecteur prononcer **Vous disez** au lieu de « vous dites », quand vous lisez sous la plume d'un journaliste **je parcourai** au lieu de « je parcourus », voilà deux cas où un entraînement intensif à la correction du langage se révèle plus faible que la tendance psychologique à aligner le moins fréquent sur le plus fréquent, l'exceptionnel sur le régulier.

La même tendance se retrouve dans l'histoire des langues. Si l'on dit **tomber** au lieu de **choir** et, dans certains milieux,

solutionner au lieu de **résoudre**, c'est que les verbes en **-er** sont largement majoritaires et donc ressentis comme plus normaux. C'est la même loi qui explique ces « monstruosité » philologiques que sont **concevable** et **imprenable** (les formes « correctes » seraient **conceptible** et **impréhensible**).

Le principal facteur de maniabilité est donc la cohérence. Mais quand il s'agit d'une langue étrangère, il faut en ajouter un autre : la ressemblance entre cette langue et la langue maternelle. Il faut moins de temps à un francophone pour assimiler la voix passive en anglais qu'en allemand parce que, à la différence de l'allemand, l'anglais suit le modèle français : même auxiliaire, même place du participe passé, même préposition.

Les interférences que les structures de la langue maternelle provoquent dans le maniement de la langue étrangère sont d'autant plus difficiles à éliminer que la deuxième langue est moins cohérente. Si le degré de cohérence est très élevé, les structures sont saisies globalement et s'appliquent partout avec aisance ; s'il est peu élevé, le recours à la mémoire est constant et un « drill » considérable est nécessaire pour que le langage spontané devienne suffisamment correct.

Anglais et espéranto : deux conceptions opposées de l'expression linguistique

Chaque langue a son génie propre, qui dépend le plus souvent d'un principe directeur sur lequel s'appuie toute la structuration du langage. On comprendra mieux le principe directeur de l'espéranto si on le compare à celui de l'anglais, qui lui est diamétralement opposé.

Le principe fondamental de l'anglais est l'**évoocation**, comme le montrent par exemple les deux expressions **malaria treatment** et **malaria therapy** : la langue n'explicite pas les rapports grammaticaux, elle se borne à juxtaposer deux notions qui, réunies, doivent **évoquer** l'idée. Seule la connaissance de la question permet de savoir que la première expression signifie « traitement du paludisme » et la seconde « traitement par le paludisme » (impaludation thérapeutique, paludothérapie).

Si la langue anglaise tire son originalité de la méthode « évocation », l'espéranto se caractérise par l'analyse immé-

diatement perceptible. En espéranto, les rapports grammaticaux entre les mots sont toujours exprimés par des « monèmes fonctionnels » (terminaisons, prépositions, suffixes, préfixes...) selon le principe « tel monème - telle fonction ». Les rapports entre mots d'une même famille obéissent au même principe et sont tout aussi transparents.

La différence entre le génie respectif des langues anglaise, française et espéranto apparaît très nettement dans les trois expressions suivantes :

1) Here is my **bicycle**. Jen mia **biciklo**. Voici mon **vélo**.

2) **Bicycle trip**. **Bicikla** ekskurso. Excursion à **vélo**.

3) The boy wants to **bicycle**. La knabo volas **bicikli**. Le garçon veut **aller à vélo**.

L'anglais emploie trois fois le même mot, mais avec des fonctions grammaticales différentes : substantive (1), adjective (2), verbale (3). L'espéranto suit littéralement l'anglais, mais l'analyse grammaticale est immédiatement apparente grâce aux « monèmes fonctionnels » -o pour les substantifs, -a pour les adjectifs, -i pour les verbes à l'infinitif. Quant au français, il est obligé de se débrouiller pour utiliser le substantif dans les trois cas : il est ici nettement moins libre (« excursion vélocipédique » existe en théorie, mais ne fait pas partie des ressources de la langue parlée).

Dans bien des cas, l'ambiguïté de l'anglais disparaîtrait s'il existait un accusatif, comme le savent tous ceux qui ont fait de la traduction technique. Par exemple, l'expression **by reducing gases** n'est ambiguë que parce qu'on ignore si **gases** est régi par la préposition **by** ou est le complément d'objet direct du verbe **reducing**. Dans le premier cas, l'expression signifie « au moyen de gaz réducteurs », dans le second « en réduisant les gaz ».

Le principe de l'analyse phonétique et visuellement perceptible, qui détermine toute la structure de l'espéranto, implique un signe distinctif pour le c.o.d. Toutes les autres fonctions grammaticales étant exprimées par une terminaison ou un autre monème, l'absence d'un signe permettant d'identifier immédiatement l'objet de l'action vicierait de façon intolérable la cohérence de la langue. Comme par ailleurs l'existence des « monè-

mes fonctionnels » autorise une très grande liberté dans l'ordre des mots, l'obligation de suivre un ordre rigide qu'impliquerait nécessairement le renoncement à l'accusatif serait incompatible avec une tendance très accentuée dans le reste de la langue.

Exigences propres à la communication internationale

A vrai dire, même si la cohérence structurale n'exigeait pas un accusatif, on aurait intérêt à le maintenir pour assurer une communication de qualité dans les conditions particulières de l'usage international.

Toutes les langues distinguent le sujet de l'objet. Les moyens utilisés se répartissent en trois grandes catégories : position dans la phrase ; « monème fonctionnel » (terminaison, préposition, postposition...) ; changement radical de forme.

Beaucoup de langues ont un système mixte. Par exemple, en français, la distinction s'opère par la position lorsqu'il s'agit de substantifs : **le maître aime l'élève** (par opposition à **l'élève aime le maître**), par un changement de forme dans le cas de certains relatifs : **l'homme qu'a blessé le gendarme** (par opposition à **l'homme qui a blessé le gendarme**), par un changement de position et de forme dans le cas des pronoms personnels : **je le vois** (par opposition à **il me voit**).

Une langue internationale se trouve dans une situation particulière du fait qu'elle doit rester claire pour tout le monde alors qu'elle est utilisée par des personnes dont les habitudes linguistiques sont différentes. Dans certaines langues, un même pronom relatif peut désigner à la fois le sujet et l'objet de l'action ; la confusion est alors évitée par d'autres moyens linguistiques. C'est ainsi que l'anglais utilise l'ordre des mots : « l'ami qu'a vu mon père » et « l'ami qui a vu mon père » se traduisent respectivement par **the friend that my father saw** et par **the friend that saw my father** (il y a d'autres variantes, mais l'ordre des mots est toujours celui-là).

En espagnol, l'ordre des mots est libre et la distinction est assurée par l'introduction de la préposition **a**, qui permet d'identifier le c.o.d., de sorte que les deux expressions se disent respectivement : **el amigo que vió mi padre** et **el amigo que vió a mi padre**.

Si les auteurs d'une langue internationale optent pour un seul pronom relatif, par exemple **que**, en partant du principe que l'ordre des mots évitera toute confusion, leur attente se justifiera peut-

être en ce qui concerne les anglophones, mais il est extrêmement douteux que les personnes d'autres langues — latines et slaves notamment — dont les habitudes linguistiques vont à l'encontre de cette rigidité, sauront se surveiller suffisamment pour ne jamais placer le sujet après le verbe. Elles risqueront fort d'exprimer l'idée « le ministre qu'a calomnié l'ambassadeur » par **le ministro que calumniava le ambassador**, qu'un Anglo-Saxon comprendra forcément comme « le ministre qui a calomnié l'ambassadeur ». Dans les relations diplomatiques, où les susceptibilités sont souvent à vif, on ne peut se permettre pareil risque d'erreur. En espéranto, le risque de confusion est absolument nul, comme le montrent les deux phrases : **la ministro kiun kalumniis la ambasadoro** et **la ministro kiu kalumniis la ambasadoron**.

Dans les textes juridiques, les résolutions, les traités, les exposés scientifiques, les descriptions techniques, on ne saurait prendre trop de précautions lorsqu'on a affaire à des personnes de culture et de mentalité différentes. Il existe en effet chez les personnes de même culture une connaissance très subtile de la signification la plus probable dans les cas où le matériel linguistique ne fournit aucun indice, mais cette intuition est le résultat de milliards d'interconnexions et de références inconscientes qui tiennent à la pratique quasi exclusive d'une même langue pendant de nombreuses années. Ce facteur n'est d'aucun secours dans les conditions propres à l'usage international. L'accusatif obligatoire de l'espéranto permet d'éviter bien des confusions dans la communication entre personnes dont les habitudes linguistiques sont très diverses.

En outre, l'accusatif présente le grand avantage d'augmenter énormément l'expressivité. Pour les Slaves, par exemple, l'impossibilité d'inverser le sujet et le c.o.d. dans des langues comme le français et l'anglais est ressentie comme un terrible appauvrissement. Ceux qui goûtent à cette tournure en sont facilement séduits. C'est ce qui explique qu'on la trouve si souvent utilisée par des espérantophones dans la langue maternelle desquels elle n'existe pourtant pas.

Si l'on veut que la langue internationale excelle dans la traduction de textes originaux de toutes les cultures, l'accusatif est irremplaçable. La phrase latine **Panem nostrum quotidianum da nobis hodie** est rendue de façon beaucoup plus fidèle par l'espéranto **Panon nian ciutagan donu al ni hodiaŭ** que par le français **Donne-nous aujourd'hui notre pain de ce jour** : la musique de la phrase, la qualité générale du style n'ont pas changé en passant du latin à la langue de Zamenhof.

Il y a difficulté et difficulté

Des langues aussi différentes que le russe, le hongrois, l'allemand, l'arabe, le grec, le hindi, le japonais, le mongol utilisent des changements de formes ou des « monèmes fonctionnels » pour identifier l'objet de l'action. On en trouve également (mais leur usage est plus délicat) dans des langues comme l'espagnol, l'iranien, le roumain et le chinois. Si l'on admet le principe selon lequel la maniabilité d'une langue étrangère dépend à la fois de sa cohérence et de sa ressemblance avec la langue maternelle, force est de conclure que, pour la majorité de l'humanité, une langue internationale avec accusatif est plus maniable qu'une langue internationale sans accusatif.

Ajoutons au critère de maniabilité celui de clarté, sans lequel aucune communication linguistique n'a de sens, en tenant compte des conditions particulières dans lesquelles se trouve une langue utilisée par des personnes dont les réflexes linguistiques sont fatalement très différents, et nous constaterons que les avantages de l'accusatif l'emportent de très loin sur ses inconvénients.

L'existence d'un accusatif en espéranto ne résulte pas d'une décision a priori, c'est le fruit d'une longue expérimentation. La forme primitive de la langue — avant sa publication — n'en contenait pas. Ce n'est qu'après de nombreux essais, après avoir traduit une série d'œuvres littéraires et des textes très divers, que Zamenhof en est arrivé à la solution de l'accusatif généralisé, qui a porté le degré de cohérence à un point rarement atteint dans l'histoire des langues.

La présence d'un accusatif rend-elle la langue difficile ? Pour certains, sans doute, encore qu'il s'agisse probablement davantage d'une mauvaise pédagogie que d'une difficulté intrinsèque. Mais quoi qu'il en soit, l'un des traits distinctifs de la langue de Zamenhof est la précision, qui résulte de l'application inconditionnelle du principe « analyse immédiatement perceptible ». L'espéranto est une langue qui ne supporte pas le laisser-aller et les solutions de facilité. L'exactitude y a toujours le pas sur la facilité, mais elle s'obtient par des moyens d'une extraordinaire simplicité.

Les difficultés que présente l'espéranto diffèrent de celles des autres langues en ce qu'elles n'ont rien d'arbitraire. L'effort fait pour les maîtriser est toujours immédiatement rentable du point de vue de la qualité de la communication. Il n'a rien de commun avec les efforts, quantitativement beaucoup plus importants, qu'exige la maîtrise des genres allemands, des verbes irréguliers anglais ou de l'orthographe française.

On dit parfois que ces difficultés arbitraires confèrent à ces langues un génie propre, d'où dérive une partie de leur charme. Peut-être. Mais l'expérience prouve deux choses. D'une part que seul un très faible pourcentage d'élèves arrivent par l'apprentissage scolaire à maîtriser suffisamment ces difficultés pour en goûter le charme. Et d'autre part, que si leurs difficultés arbitraires donnent un esprit particulier à l'anglais, à l'allemand et autres langues, l'absence de complication de ce genre est l'un des éléments qui confèrent à l'espéranto un charme tout aussi réel, et d'autant plus appréciable qu'il est même accessible aux élèves les moins doués.

Claude Piron,

chargé d'enseignement à la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de l'Université de Genève.

LE CHIEN CONTESTATAIRE

*Un jeune chien dit à son maître :
— Je ne veux plus être Médor ;
C'est un nom trop commun, trop bête,
Changez-le vite ou bien je mords !*

*Médor ! ça fait gosse de riche,
Ça fait toutou à sa mémé.
Je ne supporte plus ma niche
Ni au salon d'être enfermé.*

*Si j'ai fait pipi sur la natte,
C'est qu'un besoin pressant j'avais.
Je ne veux plus donner la patte,
Les doigts des gens sentent mauvais.*

*Je veux aller rejoindre mes frères
Et courir avec les gamins,
Aboier quand ça peut me plaire,
Flairer les bornes des chemins.*

*Plus de collier, jamais de laisse ;
A moi l'air et la liberté !...
Oui, mais alors plus de caresses ?*

.....
Médor je suis et dois rester !

Alexis Chevalley.

LA LOI ET L'ENFANT

A l'occasion de l'entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1978 du nouveau droit de l'enfant et de la récente revision du droit pénal des mineurs, nous avons demandé trois articles courts sur ce sujet qui intéresse l'école et les instituteurs à M. Maurice Veillard-Cybulski, anciennement président de la Chambre des mineurs du canton de Vaud.
(Réd.)

L'enfant occupe une assez large place dans les lois modernes : Code civil suisse (particulièrement art. 252 à 327), Code pénal suisse (part. art. 82-99), droit administratif : notamment lois cantonales et fédérales diverses. Nous ne pourrions, bien sûr, en donner ici qu'un petit aperçu, avec quelques références pour les lecteurs qui désireraient en savoir plus.

I. L'enfant dans le Code civil

Ce droit a été récemment remodelé très profondément, pour mieux l'adapter aux besoins des enfants selon qu'ils vivent dans une famille complète ou non ou dans des situations particulières. Vivant avec leurs parents mariés, ils sont soumis à ce qu'on appelle désormais l'**autorité parentale** au lieu de l'ancien terme issu du droit romain : la puissance paternelle, bien qu'exercée depuis 1912 par les deux parents, mais avec prédominance du père. A l'avenir, cette prédominance du père est supprimée. Ainsi, en matière scolaire, la signature de la mère sera aussi valable que celle du père. Que se passera-t-il en cas de conflits entre les parents au sujet de l'orientation scolaire ou professionnelle de leur enfant ? A ce sujet, les art. 301 et 302 constituent des lignes directrices importantes : « Les père et mère déterminent les soins à donner à l'enfant, dirigent son éducation en vue de son bien et prennent les décisions nécessaires, sous réserve de sa propre capacité. » Ils doivent donner « à celui qui est atteint de déficiences physiques ou mentales une formation générale et professionnelle appropriée, correspondant autant que possible à ses goûts et à ses aptitudes ». S'ils n'arrivent pas à s'entendre, l'un ou l'autre pourra saisir le juge des mesures protectrices de l'union conjugale. On doit souhaiter qu'avant de solliciter son intervention, les parents exposent leurs divergences au maître de classe ou au directeur ou au psychologue scolaire ou à l'orienteur professionnel*.

Lorsque les parents ne sont pas ou plus mariés, l'un d'eux a seul l'autorité parentale, en vertu d'une décision du juge

en cas de séparation ou de divorce. Lorsqu'un enfant perd ses père et mère ou lorsqu'ils sont déchus de l'autorité parentale, un tuteur est nommé à l'enfant (par l'autorité tutélaire). S'il est placé, les parents nourriciers exercent pour les besoins courants l'autorité parentale (art. 300).

Le nouveau droit de l'enfance a fort heureusement supprimé les dispositions discriminatoires concernant l'enfant né hors mariage. Les termes « légitime » et « illégitime » ont disparu de la loi. La mère non mariée a l'autorité parentale à moins que l'autorité tutélaire la confère au père lorsqu'il veut et peut élever l'enfant et que c'est dans l'intérêt de celui-ci. La loi a facilité la reconnaissance de l'enfant par le père. Si l'enfant reste avec la mère, ce qui sera la règle comme jusqu'ici, le père ne pourra plus se borner à verser une pension forfaitaire jusqu'à ce que l'enfant ait 18 ans, mais il devra contribuer à son entretien comme un père divorcé ; en revanche, il aura aussi le droit d'entretenir des relations personnelles avec son enfant (art. 273). L'obligation d'entretien des enfants par les parents s'étend jusqu'à la majorité et au-delà s'ils n'ont pas terminé leur formation, mais elle tombe évidemment dès que le jeune gagne sa vie (art. 276 et 277).

Lorsque les circonstances l'exigent, l'autorité tutélaire nomme à l'enfant un **curateur** qui assistera les parents — en général la mère seule — de ses conseils et de son appui (art. 308), mais il n'a pas les pouvoirs d'un tuteur. On pourra proposer cette mesure aux mères qui élèvent seule un adolescent qui se montre rebelle ou très difficile. Il arrivera que cette mesure soit d'emblée, ou à l'expérience, inefficace en raison des difficultés particulières de l'enfant ou de l'inaptitude des parents.

L'autorité tutélaire (art. 310) peut alors placer l'enfant soit chez des parents nourriciers, soit dans un petit home ou dans une maison d'éducation. Les cantons doivent surveiller ces placements (art. 316).

D'une façon générale, l'**autorité tutélaire** est l'organe général de protection de la jeunesse**. En outre, tous les can-

* L'art. 302 prescrit aux parents de « collaborer de façon appropriée avec l'école et, lorsque les circonstances l'exigent, avec les institutions publiques et d'utilité publique de protection de la jeunesse ».

** L'autorité tutélaire est la Justice de Paix dans les cantons de Fribourg et de Vaud, la Municipalité dans le Jura bernois, la Chambre des tutelles dans le canton de Genève, la Chambre pupillaire communale en Valais. En Suisse alémanique, c'est la « Vormundschaftsbehörde ».

tons romands ont un **service de protection de la jeunesse** qui s'appelle Office cantonal des mineurs dans les cantons de Fribourg, Neuchâtel et Valais, qui est souvent l'organe exécutif de l'autorité tutélaire et du Tribunal pénal des mineurs dont il sera question dans l'article suivant. Ces offices interviennent aussi à titre officieux à la demande des parents ou des autorités.

On sait que depuis le 1^{er} avril 1973, un nouveau droit de l'**adoption** est entré en vigueur (art. 264-269 nouveaux). L'âge minimum de l'adoptant a été abaissé à 35 ans; pour les époux ensemble après 5 ans de mariage. Ils peuvent adopter même s'ils ont déjà des enfants. L'enfant adoptif a le statut d'un enfant légitime et il acquiert le droit de cité (bourgeoisie) de ses parents adoptifs — et s'il est étranger la nationalité suisse. En revanche, tous les liens sont rompus avec ses parents de sang. Il en résulte que l'adoption ne peut plus être révoquée. Grâce à ces

nouvelles dispositions, plusieurs milliers d'enfants ont retrouvé un vrai foyer.

En vertu de l'article 333, les parents sont **responsables du dommage** causé par leurs enfants **lorsqu'ils ne les ont pas surveillés** comme ils l'auraient dû, compte tenu de leur âge, de leur caractère et des circonstances. Cette appréciation étant délicate, la plupart des parents contractent une assurance en responsabilité civile auprès d'une compagnie d'assurances. La prime est unique quel que soit le nombre des enfants. Mais l'assurance ne couvre les dégâts que si les parents sont fautifs, c'est-à-dire ont négligé la surveillance qu'on pouvait attendre d'eux. S'ils ne sont pas fautifs, c'est l'enfant qui est personnellement responsable (art. 19, alinéa 3).

On retrouve l'enfant dans le droit de succession, mais ce domaine dépasse le cadre limité de cet exposé.

Le prochain article sera consacré à l'enfant dans le Droit pénal.

Maurice Veillard-Cybulski.

Au Courrier

C'est un petit fait divers publié dans « 24 Heures » qui me réjouit le cœur. Je vous le livre au complet :

Naissance du Groupement des jardins potagers

A Cheseaux vient de se constituer une nouvelle société, le Groupement des jardins potagers, qui réunit déjà quelque septante personnes désireuses de cultiver un jardin, mais ne peuvent le faire dans le cadre de leur lieu d'habitation.

Particularisme : le projet de statuts a été discuté point par point, et par petits groupes, ce qui a permis à chacun de s'exprimer. Les statuts ont été ensuite adoptés par l'assemblée plénière.

Le Groupe des jardins potagers veut éviter de reconstituer en son sein le cloisonnement et l'anonymat de la vie moderne. Aussi, un local central va-t-il être créé, où les membres pourront se rencontrer tout en remisant leurs outils. Du même coup sera évité l'aspect de bidonville que prennent parfois les jardins où chacun construit sa petite cabane.

Un terrain de jeu est prévu au voisinage du local communautaire. Le groupement cherchera également à « promouvoir une attitude positive à l'égard de l'environnement », ce qui est dans la logique du désir de retrouver un peu de contact direct avec la verdure.

Autres points originaux : on pourra louer une parcelle dès quatorze ans (avec l'assentiment des parents); les étrangers auront les mêmes droits que les Suisses et il sera possible de cultiver collectivement une parcelle (une personne âgée avec une plus jeune, une classe d'école avec sa maîtresse).

Réjouissant, parce que saine réaction contre la mise en cage, la manipulation, les agressions de la vie actuelle... Un besoin d'équilibre et le désir ardent de combien de parents d'associer leurs enfants à la découverte et à la pratique de choses essentielles, tout en joignant l'utile à l'agréable.

Il faut avoir fait, pendant tous ses loisirs et depuis bientôt 40 ans, du jardinage, de l'arboriculture, de l'horticulture et des activités manuelles diverses, élevé trois enfants en étroite association et en harmonie avec les plantes, les animaux et la vie actuelle, pour être réjoui de ce fait divers.

A quand le renouveau des jardins et des pépinières scolaires ?

P. Delacrétaiz.

Au jardin de la chanson

par Bertrand Jayet



Paroles et musique d'Anne Sylvestre.

Tortue-Têtue

*Sans t'arrêter tu te terres
Mais pourquoi te terres-tu
Tu t'obstines à te taire
Comme si on t'avait battue*

*Tortue pourquoi te tais-tu
Tortue tu es têtue
Tortue pourquoi te tais-tu
Tortue tu es têtue*

*Tu ne montres pas ta tête
Mais pourquoi la rentres-tu
A te cacher tu t'entêtes
Rentrant tes pattes pointues*

*Tortue pourquoi te tais-tu
Tortue tu es têtue
Tortue pourquoi te tais-tu
Tortue tu es têtue*

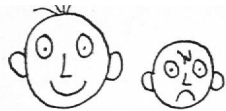
*Tu te creuses ta retraite
Mais pourquoi te hâtes-tu
Pour l'hiver tu seras prête
Et très chaudement vêtue*

*Tortue pourquoi te tais-tu
Tortue tu es têtue
Tortue pourquoi te tais-tu
Tortue tu es têtue*

*Tortue pourquoi te tais-tu
Tortue tu es têtue
Tortue pourquoi te tais-tu
Tortue tu es têtue*

(Publié avec l'aimable autorisation d'Anne Sylvestre qui conserve l'intégralité de ses droits.)

Discographie : Anne Sylvestre : « Les Nouvelles Fabulettes » (Mercredisque géant 1, avec livret comprenant musique et paroles, N° 598 054).



par Gag

AH! CES INSTIS



AUTOUR DU CHATEAU MOYENAGEUX

Quelques sources de documentation

Anita de Caboga : « Le Château de Grandson ». Ed. du Griffon, Neuchâtel, 1963.

Herbert de Caboga : « Le Château de Grandson ». Ed. Ch. Cavin, Grandson, 1961.

Ric Berger : « La Contrée de Grandson ». Ed. Pro-Grandson & Interlingua, Morges, 1971.

Ric Berger : « Châteaux suisses. Ed. Avanti, 1966.

Anne de Fremantle : « L'Age de la Foi ». Ed. Life, 1966.

André Mary : « Tristan et Iseut ». Ed. Folio 1973 (N° 452).

J. Boulenger : « Les Chevaliers de la Table ronde ». Ed. 10/18, 1971 (N°s 498-500).

Histoire illustrée universelle. Ed. Rencontre T. 7 et 8, 1968.

Fernand Hazan : « Les Très Riches Heures du Duc de Berry. Ed. Pte encyclopédie de l'art abc, 1974.

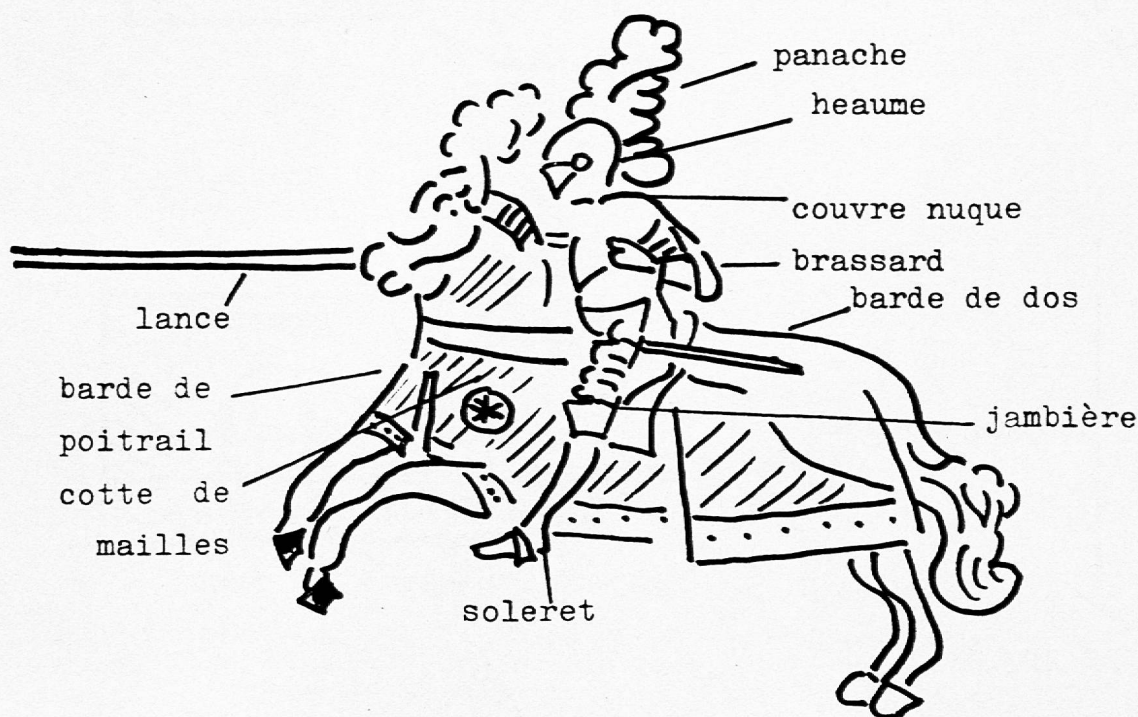
Werner Meyer-Hofmann : « Les Tournois au Moyen Age ». Ed. Bulletin Sandoz N° 17.

Pierre Belvès : « L'Art raconté aux Jeunes », Ed. Hachette, 1968.

Bibliothèque de travail : BTJ, « Jehan, Jeune Seigneur du Moyen Age », N° 5 ; SBT, « Le Moyen Age », N°s 38-39 ; SBT, « Histoire du Costume », N°s 76-77 ; SBT, « Le Mobilier au Moyen Age », N°s 234-235 ; BT, « La Vie urbaine au Moyen Age », N° 59 ; BT, « Histoire de la Fortification », N° 25.

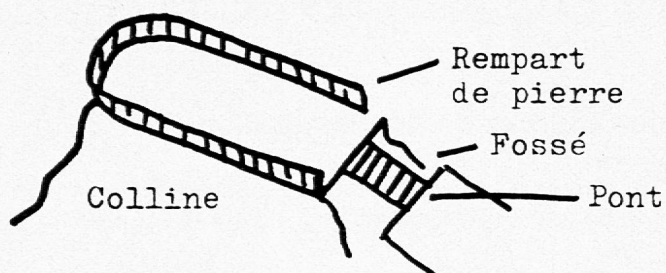
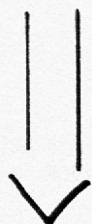
Davenson Henri : « Le Livre des Chansons ». Col. des cahiers du Rhône. Ed. La Baconnière.

L'habillement du combattant et de son cheval

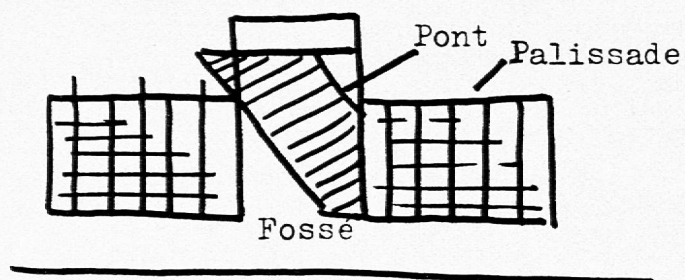
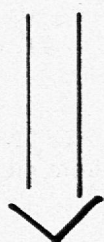


LA FORTIFICATION A TRAVERS LES AGES

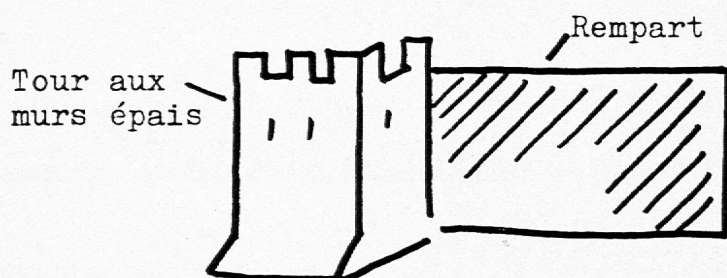
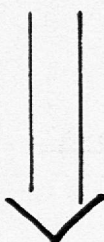
EPOQUE NEOLITHIQUE



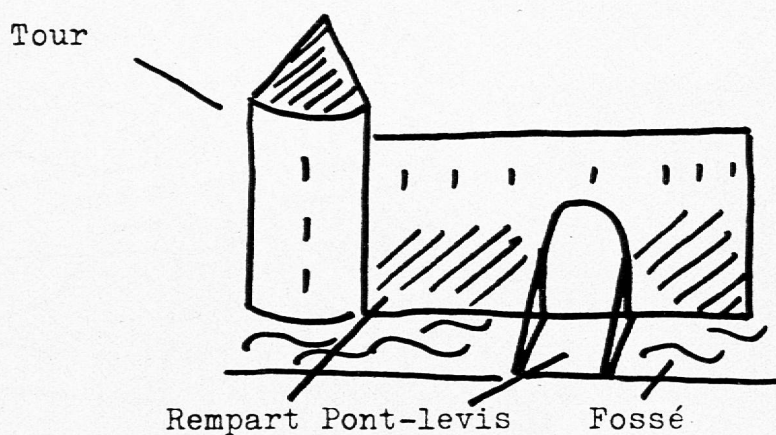
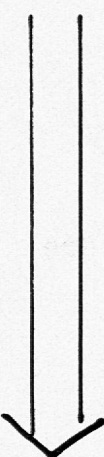
EPOQUE DE L'HELVETIE



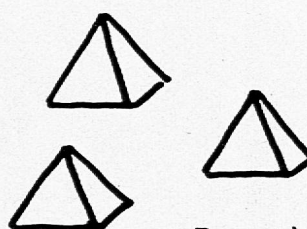
EPOQUE ROMAINE



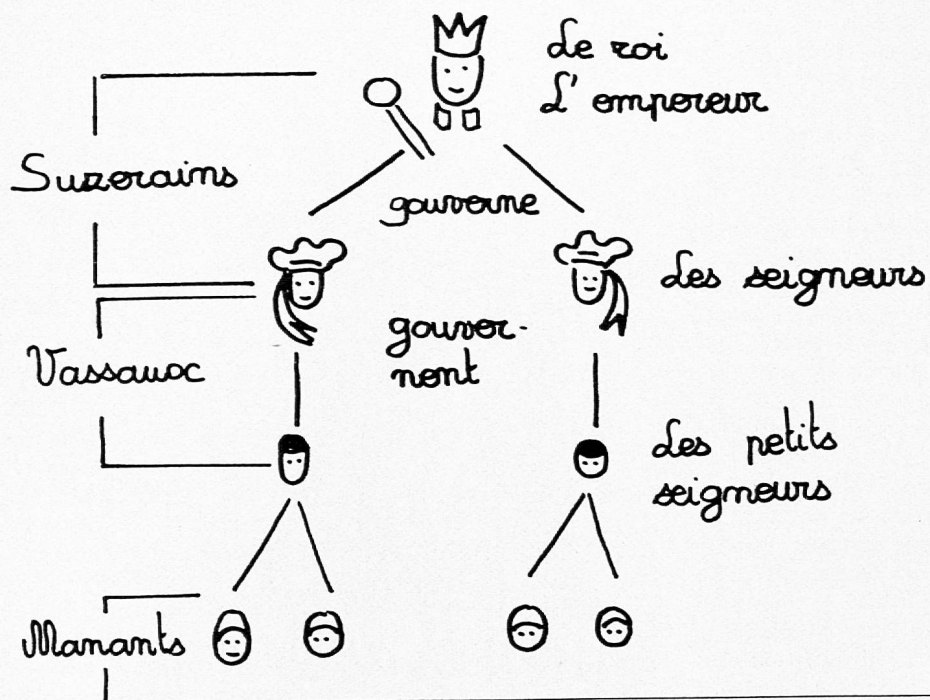
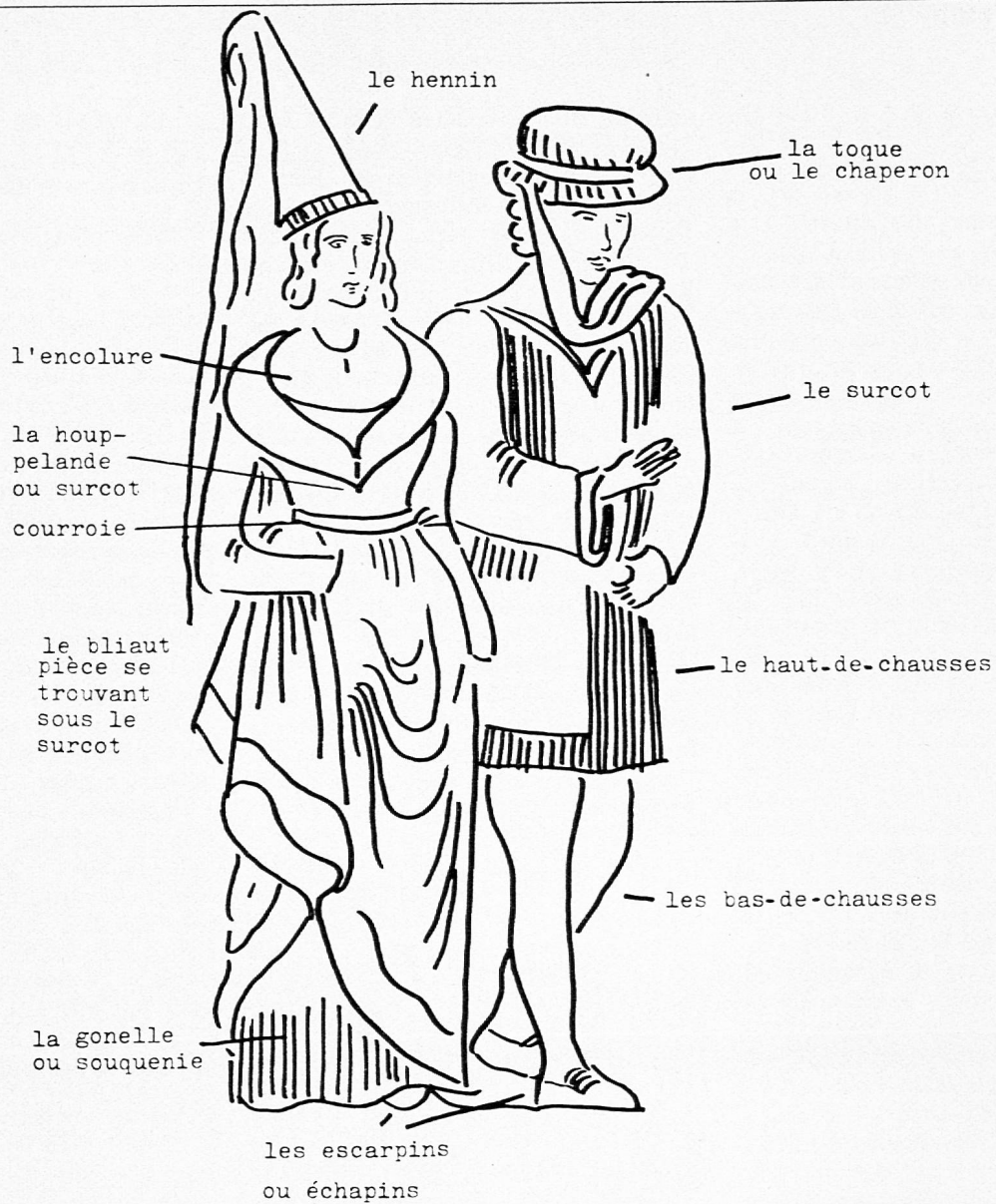
MOYEN AGE



A NOTRE EPOQUE



Barrière anti-chars



Quelques textes

1. LE CHEVALIER

L'enfance de Tristan

Tristan fut confié à une nourrice. Une jeune dame de haut parage... il grandit tôt en force et en beauté, et montra de bonne heure beaucoup de sens et les plus belles qualités du cœur. A sept ans on le mit aux lettres ; il apprit à lire et à écrire comme un vrai clerc. Il apprit aussi tout ce qu'un fils de riche homme, appelé à vivre dans les cours, doit de nécessité savoir. Tristan reçut les leçons de l'écuyer Gorvenal qui devint son maître et son meilleur ami... sous sa tutelle Tristan apprit à chevaucher, à sauter, nager, courir, lancer la pierre, manier l'écu, et la lance, les diverses sortes d'escrime, l'art de la vénerie et de la fauconnerie, tous les honnêtes ébats recommandés pour fuir l'oisiveté, mère des vices, et en même temps les usages de la courtoisie et les vertus requises au franc homme : honneur, fidélité, hardiesse, débonnairété... Gorvenal guida son disciple dans les voies du bien et en fit le meilleur et le plus accompli des bacheliers.

A douze ans, Tristan savait reconnaître l'excellence d'un bon cheval, à l'encolure, à la forme du sabot, au garrot... il sut aussi à merveille toute espèce de danses, espingueries et caroles... mais où il excella par-dessus tout, ce fut la musique, le chant et la harpe...

Quand il fut dans sa quinzième année, par un beau lundi, Gorvenal le prit à part et lui dit :

« Mon cher Tristan, te voici parfait bachelier ; il ne te manque qu'une chose : chercher les terres foraines et te faire bien venir en cour de duc ou de roi...

La chevalerie

Alors la dame du lac prit Lancelot et lui dit :

« A cet office, on choisit les grands, les forts, les beaux, les loyaux, les hardis, les preux. Et en ce temps-là nul n'eût été si osé que de monter à cheval avant d'avoir reçu la chevalerie. Mais elle n'était pas donnée pour le plaisir. On demandait aux chevaliers d'être débonnaires sauf envers les félons pitoyables pour les souffrants, prêts à secourir les besogneux et à confondre les voleurs et les meurtriers, bons juges sans amour ni haine. Et ils devaient protéger Sainte Eglise et celui qui tend la joue gauche à qui lui a frappé la droite.

Car leurs armes ne leur ont pas été données sans raison. L'écu qui pend au col du chevalier et le garantit par-devant

signifie qu'il se doit mettre entre Sainte Eglise et ses assaillants, et recevoir les coups pour elle comme un fils pour sa mère. De même son haubert le vêt et le protège de toutes parts... son heaume est comme la guérite d'où l'on surveille les malfaiteurs et les larrons de Sainte Eglise. Sa lance, si longue qu'elle blesse avant qu'on atteigne celui qui la porte, signifie qu'il doit empêcher les malintentionnés d'approcher Sainte Eglise. Et si l'épée, la plus noble des armes, est à deux tranchants, c'est qu'elle frappe de l'un les ennemis de la foi, de l'autre les voleurs et les meurtriers... le cheval enfin est le peuple qui doit porter le chevalier et fournir ses besoins, et être au-dessous de lui et qu'il doit mener à sa guise pour le bien.

Il faut qu'il ait deux cœurs : l'un dur comme l'aimant pour les déloyaux et les félons, l'autre mol et flexible comme la cire chaude pour les bons. Tels sont les devoirs auxquels on s'engage envers le Seigneur en recevant la chevalerie...

Le jour de la Saint-Jean

(l'adoubement)

La nuit venue, messire Yvain conduisit le valet dans une église où il le fit veiller jusqu'à l'aube ; après quoi, il le ramena en son logis pour dormir un peu. Au matin, ceux qui devaient être adoubés le jour de la Saint-Jean reçurent du roi la colée ; puis tout le monde fut entendre la messe et en revenant, le roi commença de ceindre l'épée aux nouveaux chevaliers.



2. LA VEILLÉE

La nuit et la veillée des chevaliers

Là, les écuyers désarmèrent leur seigneur, puis ils firent nettoyer tout et joncher le sol de paille fraîche, dressèrent un riche lit, firent des sièges, allumèrent un bon feu de bûches sèches et de charbon, mirent les chevaux à l'écurie, les pansèrent, leur donnèrent l'avoine ; enfin ils tirèrent des coffres de belles robes de chevalier et de valets, blanches comme fleur en avril, dont le damoiseau et eux-mêmes se vêtirent ; et après avoir pris soin d'enfermer les chevaux à l'étable et les malles dans une chambre dont ils ôtèrent la clé, ils s'en furent doucement vers le château...

Or, lorsqu'il fut l'heure de souper et que l'eau fut cornée et les tables mises, les chevaliers de la dame vinrent s'asseoir, chacun à sa place ordinaire, et se mirent à manger...

Et quand la nuit fut venue, on alluma tant de luminaires qu'on eût cru que la salle flambait ; puis le damoiseau fit asseoir les jongleurs, les danseuses, les bouffons d'un côté et la menue gent de l'autre ; et, vers la fin du repas, les ménestrels commencèrent de chanter, de jouer de leurs violes et les acrobates de faire des tours, en sorte que le bruit et la gaieté se répandirent dans la ville.

La nuit de seigneur Tristan et dame Iseut

La journée est finie. Les barons saluent le roi et sa parenté et s'en vont. La nuit est proche et les lits sont préparés. Iseut est déflublée et couchée par les méchines. Tristan se fait dépouiller du biau dont il est revêtu, étroitement ajusté aux poignets et séant à merveille. En tirant la manche ils ont fait tomber l'anneau du doigt de Tristan... il demeure un long temps muet et comme endormi... enfin il se couche...

O. Haldimann.

Note de la rédaction

Merci à ce jeune collègue de nous avoir fourni quelques éléments de sa recherche sur ce sujet d'histoire.

GERBE DE SUGGESTIONS PRINTANIÈRES

« Si j'étais un rayon de soleil j'irais chatouiller les marmottes pour les réveiller ! »
(Carole, 6 ans.)

L'éveil du printemps au jardin

Après avoir sensibilisé les enfants par des sorties fréquentes pendant les premières semaines du printemps, dans le milieu naturel proche de l'école, nous vous proposons une expérience traitant de la germination en classe.

Matériel

Deux à trois caisses de terre où nous allons semer des graines (différentes espèces). (Si l'école dispose d'un coin de terre, faire l'expérience dehors.)

Près des caisses, nous tenons « un calendrier évolutif », dessiné par les enfants, dès qu'ils découvrent quelque chose de nouveau.

Parallèlement : diverses possibilités pour étudier le phénomène de germination qui se passe sous terre.

a) Le gobelet transparent avec ouate humide et quelques graines de haricots.

b) L'éponge naturelle humide suspendue en classe sur laquelle nous disposons des graines.

c) La pomme de pin humide dont les écailles sont écartées et où vont se nicher les graines.

d) La petite vache de terre dans laquelle on met de l'eau. Les graines seront disposées sur le dos de la vache ! (En vente dans certaines boutiques-cadeaux).

Pour chacune de ces expériences vérifier le taux d'humidité et tenir un calendrier dessiné pour noter les progrès et observations enfantines. Après ce temps d'observation, les enfants déduiront en groupes les conditions qui permettent la germination printanière du jardin.

Observation d'oiseaux :

I. LA POULE

Famille des gallinacés

Corps : son corps est recouvert de plumes. Elle possède une tête avec une petite crête, deux yeux et un bec. Elle a deux pattes, deux ailes et une queue.

Les plumes : de toutes couleurs : marron, gris, roux, noir, blanc. Elles sont douces, lisses, tièdes, formant un épais plumage. Les plumes des ailes et de la queue sont longues, celles du dos sont courtes et les plumes du ventre ou duvet

sont très fines. Elles sont imperméables, ne laissent pas pénétrer l'eau et protègent la poule du froid. Elles se recouvrent à la façon des tuiles d'un toit.

Une grande plume comporte un tuyau qui ne porte pas de barbes et qui, terminé en pointe demeure dans le corps de la poule. L'autre partie, plus mince, porte des barbes, fines comme des cheveux.

La tête : est portée par un long cou flexible. Elle est surmontée d'une crête (chair) rouge vif.

Le bec est court, crochu, dur, solide, il saisit rapidement les petites graines.

La poule n'a pas de dents ; **sa langue** qu'on ne voit jamais est raide, rêche et pointue.

Sous le bec se trouvent deux petites languettes de peau épaisse et rouge : **les barbillons**.

Les yeux ronds ont des paupières qui clignent sans cesse : ils sont placés de chaque côté de la tête et, pour regarder, la poule doit tourner d'un côté ou de l'autre son cou. Deux petits trous bordés de plumes constituent **ses oreilles**. A la naissance du bec deux autres petits trous sont **ses narines**.

Les pattes : deux pattes recouvertes d'une peau épaisse, rugueuse, écaillée, sont terminées par quatre doigts (trois en avant et un en arrière) qui permettent à la poule d'encercler la branche qui lui sert de perchoir. C'est avec ses griffes qu'elle gratte la terre pour rechercher sa nourriture.

Les ailes : la poule ne vole pas très haut à cause du poids de son corps. Mais, lorsqu'elle est poursuivie elle court à grandes enjambées, déploie ses ailes et se soulève suffisamment pour pouvoir se percher dans le poulailler ou sur un arbre.

II. LE POUSSIN

Le poussin est un oiseau et fait partie de la famille des gallinacés. **Sa taille** est petite, on peut le tenir dans le creux de la main.

Son corps de forme arrondie est recouvert de plumes très fines, légères, douces et chaudes. Ces plumes forment le duvet. Les plumes sont de couleur jaune en général, quelquefois noire, grise ou brune.

La tête est très arrondie. Le poussin n'a presque pas de cou.

Les yeux sont disposés de chaque côté de la tête et pour voir le poussin doit tourner son cou d'un côté et de l'autre.

Le bec pointu est encore mou.

La crête est à peine visible, de couleur très pâle. Elle fonce en grandissant.

Le nez : on ne voit que les trous des narines disposées de chaque côté du bec.

Les oreilles sont à peine esquissées, sur les côtés de la tête.

Les pattes : au nombre de deux, sont placées sous le ventre. Elles sont fines, grêles, paraissent fragiles, sont de couleur jaune pâle. Au bout des pattes, quatre doigts, trois en avant, un en arrière.

Malgré la fragilité de ses pattes, le poussin se tient debout, court et gratte le sol.

Son cri : le poussin pépie.

Sa nourriture : grains de millet, riz ou blé enfin maïs. Pâtée de pain, salade et verdure que le poussin picore, petits insectes (fourmis) puis insectes plus gros, escargots écrasés, chenilles.

Le poussin boit souvent : son attitude, tête renversée en arrière pour avaler l'eau. Si le récipient contenant de l'eau est grand, il faut mettre des pierres qui émergent de l'eau afin d'éviter des risques de noyades.

La poule est un ovipare. Elle pond des œufs et les couve. Il y a des conditions nécessaires pour obtenir de cette couvaie des poussins. Il faut une chaleur constante sur les œufs (42 degrés) pour que le germe contenu dans ceux-ci puisse se développer, former un poussin, et que ce poussin puisse éclore. La poule retourne les œufs constamment avec son bec, afin d'éviter que le germe ne se colle à la coquille. La couvaie dure 21 jours.

Pour obtenir des poussins sans la poule, on dispose de couveuses électriques artificielles, qui sont des tiroirs contenant les œufs où les poussins sont chauffés à température constante.

A la ferme, si la poule couveuse meurt, pour remplacer la chaleur de cette poule, on place les œufs ou les poussins éclos près d'une source de chaleur.

Lorsque le poussin sort de l'œuf, il n'est pas joli à voir. Ses plumes sont mouillées et collées les unes aux autres.

C'est au bout de 21 jours que le poussin brise sa coquille, au moyen d'une petite pointe dure (le diamant) qui se trouve sur son bec. Après cet effort, le poussin est très fatigué. Ses yeux sont fermés et il reste quelques heures recroquevillé sur lui-même sans bouger. Puis ses plumes sèchent, les yeux s'ouvrent et le poussin se met à marcher. La nourri-

ture des premiers jours est de l'aliment, des petits grains concassés et de l'eau.

Le poussin grandit très rapidement. Au bout de dix jours son corps a grossi, les ailes se sont agrandies, les premières plumes blanches apparaissent. Au bout d'un mois, c'est un petit poulet au corps bien formé, une crête visible et une queue allongée.

Poèmes

Fougères

*Fougères
légères
au feuillage
secret*

*Fougères
légères
bougeant
dans le silence*

*Fougères
légères
bergères
des forêts*

A.-M. Chapouton,
« Fougères »,
collection chanterime.
L'école des loisirs.

Rêves

*J'ai fait
un ruisseau
avec mes rêves*

*avec mon rire
j'ai fait le soleil*

*avec des mots
magiques
j'ai fait
un petit pont
sur l'eau
et j'ai traversé le ruisseau.*

Renoncules

*Dans ce grand pré
mille et une
renoncules
brillent — ô merveille —
du matin jusqu'au soir
moi j'ai pensé :
« Ce grand pré
c'est le miroir
du soleil .»*

Premier printemps

*Les fins crocus blancs
luisent doucement
dans le soir tombant.
Un soir si léger
qu'un souffle de vent
pourrait le froisser.
Un soir éclairé
par les crocus blancs
du premier printemps.*

Pluie et soleil

— *Des gouttes de pluies enfilées
sur un rayon de soleil
quel collier
sans pareil !*
— *Qui pourrait le mettre, dis-moi ?*
— *Peut-être la reine des bois.*

Printemps

*Le chant des merles
a roulé
comme des perles
sur les branches en fleurs
des pommiers.
Et les branches en fleurs
des pommiers
m'ont paru plus belles
dans le chant des merles.*

Devinette de premier printemps

*Ce point blanc
qui descend
sur un rayon
de soleil blond
est-ce un dernier flocon
ou un premier papillon ?*

Ces merveilleux petits
« Brins d'herbes » nés du jardin de
Marie-Louise Maggi peuvent être
commandés (avec d'autres) à :

« La Guilde de la SPR »,
M. Morier-Genoud,
1843 Veytaux (VD).

Printemps

*Ecoute, écoute, mon ami
écoute ce petit bruit
est-ce un bourgeon qui a craqué ?
une petite graine qui a sauté ?
c'est le printemps qui, tout doux
est entré chez nous.*

E. Matthey.

Printemps

*Printemps tu sèmes des fleurettes
et te plais à les mélanger
dans les prés.
Perce-neige d'argent et douces violettes
primevères et pâquerettes
printemps tu n'as rien oublié !*

Pâquerette

*Pâquerette
tu t'ouvres
devant mes yeux
comme un petit soleil
une pâquerette a fleuri
puis deux... et trois
le champ s'est couvert
de broderie.*

Le poussin

*Le poussin brise sa coque :
Toc, toc ! — Qui est là ? Sortez !
Le jaune d'œuf s'est mué
en duveteuse pelote.*

A. Chevalley.

Fleurs de pommier

*Une, deux, trois
mille fleurs ont éclaté
sur le pommier.
Leur parfum léger
me fait penser à une pomme
cette pomme qui,
tout près de mon nez
se fera croquer.*

Evelyne Varidel.

Le forsythia

*Des milliers de petites étoiles
descendues du ciel
pour fêter le printemps.*

Histoire

Un album : L'arbre, le loir et les oiseaux, de Iela Mari. Collection l'école des loisirs.

Par l'image : l'éveil du printemps, le cycle des saisons.

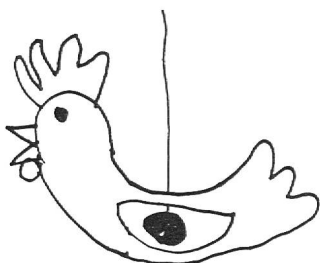
Les enfants aiment beaucoup cet album. Il y a différents phénomènes à observer et à expliquer. C'est un excellent outil de langage.

Quelques chansons printanières

Derrière chez nous savez-vous ce qu'il y a ? (rondes et jeux de tresse). Ed. Fleurus.
Tout blanc (A la volette). Francine Cokenpot.
Les saisons (1 couplet). Ginette Girardier.
Le soleil. Ginette Girardier.
Au jardin de ma tante (Prim's).
Chanson de la pousse verte (Perlinpinpin). Carlo Boller.
Petits bourgeons (Perlinpinpin). Carlo Boller.
Mon papa le soleil (Perlinpinpin). Carlo Boller.
Beau printemps (Perlinpinpin). Carlo Boller.
Le lapin de Pâques (Perlinpinpin). Carlo Boller.
La chanson du printemps revenu. Pierre Alain
J'ai un oiseau dans mon panier. Pierrette Romascano.
Les jonquilles (Chante et danse). Annie Vallotton.
C'est le printemps. Annie Vallotton.
J'ai planté un haricot (Chante mon petit). Germaine Duparc.
Au jardin de ma tante (Prim's). Liliane Favre-Bulle et Edouard Garo.
Voici le premier.

Quelques bricolages

La poule

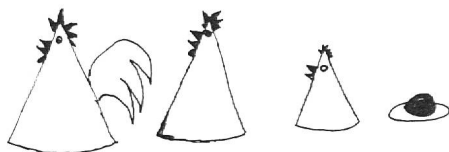


Poule dessinée, découpée, poinçonnée par l'enfant dans du carton léger.

Evider le centre pour y fixer l'œuf.

Le corps peut être recouvert de raphia, de plumes, de papier de journal déchiré, etc. L'œuf (ou les œufs) suspendu à un fil et décoré selon une technique choisie (coquilles d'œufs collées, par exemple).

Toute la famille



Cônes de grandeurs croissantes (gigognes). Insérer becs, barbillons et crêtes.

Fixer yeux (graines, épingles, boulettes de papier, etc.).

Œuf en sucre fixé sur gazon !

Les enfants apprécient énormément ce jeu-bricolage. Dès que la famille est au complet, ils manipulent et inventent des histoires.

Branches fleuries

I. Une branche rapportée de promenade, avec quelques bourgeons.

— Plier des petits carrés de papier de soie jaune par la diagonale pour commencer ; former d'autres plis afin d'obtenir une forme de fleur de forsythia.

— La coller harmonieusement sur la branche.

— La branche, placée dans l'eau, fleurit et verdit ! C'est très joli !

II. Dessiner avec le neo-color fondant des branches fleuries (forsythia, fleurs de pommier, etc.).

L'effet est celui de la peinture à l'huile, tout en luminosité et en relief. Conseil : chauffer le neo-color au-dessus d'une flamme de bougie et appliquer sur le papier sitôt que la craie fond ; ou placer la feuille sur une source de chaleur (plaque chauffante, chauffe-plats, etc.).

On peut aussi faire fondre des restes de neo-color dans des boîtes en fer qui demeureront sur la source de chaleur pendant le travail. Le neo-color est alors appliqué au pinceau.

Exemples d'activités pour le thème du printemps

Jeux d'association

1. **Œufs de Pâques.** Simple association par paires en employant des œufs coloriés (la couverture du disque HI-FI N° 006, éd. Cellier des Virtuoses roumains, Disque. Office Fribourg vous offre 2 fois 15 œufs merveilleusement décorés).

2. **Tulipes** (ou autres fleurs du printemps) associées par couleurs ou par formes.

3. **Animaux.** Poule ou poussin - Cane et caneton - etc...

Suites logiques

(histoires à reconstituer)

1. **La naissance d'un poussin** (d'un oiseau, d'un cygne...). 8 cartes : nid vide - nid avec un œuf - poule couvant son œuf - début d'éclosion (œuf craquelé) - éclosion (partie du poussin dégagé de la coquille) - poussin entièrement dégagé (coquille encore visible) - poussin seul.

2. **La Tulipe.** 6 cartes : oignon de tulipe en terre - petite pousse sortant à peine de terre - pousse un peu plus grande -

pousse avec feuilles s'ouvrant - feuilles ouvertes et fleurs en bouton - feuilles ouvertes et fleur épanouie.

D'autres exemples peuvent être employés : évolution d'un jardin - germination d'une plante - observation d'un arbre.

Tris, jeux math.

1. **Fleurs :** tris par couleurs, par formes, par espèces.

Ensembles, arbres

2. **Animaux :** tris par espèces - par couleurs - avec plumes - sans plumes - allant dans l'eau - n'allant pas dans l'eau - etc.

3. **Œufs :** tris par couleurs - par grandeurs - tachetés - non tachetés - décorés - non décorés - unis - multicolores - etc.

Ces jeux nous permettent de multiples combinaisons telles que tris - ensembles - schémas en arbre.

Avec des œufs de différentes couleurs nous pourrions par exemple faire intervenir les notions de **gros - moyen - petit**.

Ex. : jeu de 15 cartes : œufs : gros - moyens - petits - couleurs : violet - rouge - jaune - vert - bleu.

D'autres sujets pris dans l'environnement direct des enfants peuvent également être exploités et nos élèves, s'ils sont motivés, trouveront d'eux-mêmes d'autres suggestions et d'autres idées !

Jeu de Kim

(en relation avec le thème)

Mettre ensemble par exemple : une tulipe - une jonquille - un petit œuf - un œuf moyen - un gros œuf - un poussin - un petit cygne - un caneton - un lapin - un nid... Les enfants observent le jeu, puis ferment les yeux pendant que la maîtresse cache un, deux ou trois objets, fleurs ou animaux.

Une autre variante de ce jeu consiste à mettre le tout dans un sac assez grand. L'enfant introduira ses mains à l'intérieur du sac et devra identifier ce qu'il tient dans ses mains.

Pour conclure nous vous proposons de confectionner **une omelette façon « grand-mère »** :

Ingrédients :

6 œufs ; 6 cuillères à soupe de farine ; 1 tasse d'eau ; sel, poivre.

Mélanger la farine et l'eau.

Ajouter les œufs, le sel et le poivre.

Chauffer de l'huile dans une poêle et y faire dorer l'omelette.

Garnir d'herbettes printanières (celles obtenues de la germination, par exemple).

L'omelette pourrait être accompagnée d'une salade de dents-de-lion, fraîchement ramassée lors d'une promenade...

Bon appétit !
Votre comité.



Vacances des jeunes

C'est presque toute l'année le grand boom ! Dès la fin des séjours d'été, « Vacances des jeunes » prépare ceux de l'année suivante. C'est ainsi que l'organisation des séjours « 77 » se poursuit dès octobre 1976. Le premier acte important de cette organisation fut le regroupement des directeurs. Plusieurs enseignants, membres de la SPV, y participèrent, les 30 et 31 octobre. Dès sa fondation, « Vacances des jeunes », qui fêtera en 1978 son 20^e anniversaire, compte des membres de la SPV dans son comité et dans ses cadres (directeurs, directrices, moniteurs, monitrices, économes) aux côtés de futurs instituteurs et institutrices, ainsi que d'enseignants venant d'autres cantons ou de France.



Ce qui souligne le souci constant de préparer des séjours dans lesquels les jeunes puissent vivre en collectivité une expérience à la fois éducative et sociale. Cela suppose l'application de principes éducatifs adaptés aux différents âges des jeunes participants, ainsi qu'aux divers types d'activités.

On conçoit d'emblée que les séjours destinés aux jeunes enfants de 3 à 6 ans exigent une préparation spéciale, laquelle se fait en collaboration avec l'Ecole d'études sociales et pédagogiques. Pour les futures éducatrices de la petite enfance, les séjours « Jeunes enfants » se préparent dans le cadre de leur formation professionnelle. Les deux semaines qu'elles passent à Arzier comme monitrices comptent comme stage d'application pratique.

Pour chacun des autres séjours, les équipes d'encadrement s'efforcent de ne rien laisser au hasard. Elles travaillent de concert avec le comité sur les divers plans tels que : prospection de nouvelles implantations, préparation et acheminement du matériel, reconnaissance des itinéraires pédestres ou cyclistes, visites à

proposer, contacts avec les autorités locales, avec les entreprises de transport, etc. Les équipes se regroupent, à plusieurs reprises, pour fixer les détails de la préparation, ce qui permet aux divers membres de mieux se connaître et d'harmoniser leurs efforts complémentaires.

Les directeurs sensibilisent les membres de leurs équipes sur les aspects de l'action éducative et sur l'importance des objectifs généraux.

Désireuse de rechercher sans cesse une meilleure qualité de séjours, « Vacances des jeunes » base son activité sur une adaptation aux besoins de l'enfant (et de l'adolescent), en n'oubliant pas que toute collectivité est formée de personnalités fort diverses pour qui les vacances en groupe sont l'occasion de mieux connaître autrui, de respecter chaque individualité, de vivre dans une atmosphère aussi amicale que possible, de choisir des activités convenant à son âge, à son intérêt,

itinérant en Allemagne du Sud. D'autre part, après la randonnée cycliste dans les Cévennes, il y en aura une en Franche-Comté. Un séjour est prévu durant les vacances d'automne. Cela représente un gros effort de la part de toutes les personnes qui participent activement à la réalisation du programme. (En 1976, il y eut 91 personnes pour l'encadrement et 22 pour les services de maison).

Pour encourager les enseignants qui mettent leur dynamisme et leur compétence au profit de la jeunesse, nous avons besoin de l'appui de nos collègues. C'est pourquoi un bulletin de versement est encarté dans ce numéro. Merci de votre générosité, qui contribue à recevoir dans nos camps des enfants et adolescents de nos écoles. Un merci tout particulier aux collègues qui nous appuient depuis le début de notre activité.

Pour « Vacances des Jeunes » :
M. Barbey, président.



à ses goûts. Activités tantôt individuelles, tantôt en groupe. Alternance de vie active et de détente. Apprentissage d'un bon emploi des loisirs. Tels sont quelques aspects de ce que permettent les vacances entre jeunes du même âge, de tous les milieux.

Programme vite énoncé, mais tâche éducative et sociale qui exige des cadres bien préparés, conscients de leur responsabilité.

Pour l'année 1977, 18 séjours sont organisés. Pour la première fois, un camp se déroula pendant les relâches à Arzier. A Pâques, nous aurons deux camps. Durant l'été, l'éventail s'élargira. Citons, comme nouvelle réalisation : un camp

CCP 10 - 209 86

P.-S. a) Nous nous permettons de demander aux collègues qui recevront le programme de bien vouloir l'afficher.

b) Si des collègues ou des autorités scolaires envisagent de réaliser l'expérience « Classes de bord de mer », nous pouvons leur donner l'adresse suivante :

M. Michel GALLOIS,
directeur de la Base nautique
85330 Noirmoutier-en-l'Île.

De son côté, M. Gallois est désireux de faire connaître le milieu montagnard à des jeunes de Noirmoutier.

Salon de l'enfance et de la jeunesse (KID 77)

Lausanne - Beaulieu 18-30 mai 1977

Au mois de septembre 1976, la Confédération des chefs de Départements de l'instruction publique de Suisse romande et du Tessin prenait la décision, après une longue étude, de participer à ce premier Salon de l'enfance et de la jeunesse.

Elle chargeait un groupe de travail, présidé par le délégué à la coordination scolaire, de réaliser un pavillon représentant quelques aspects de l'école d'aujourd'hui. A l'heure actuelle, les travaux sont suffisamment avancés pour qu'une information puisse être donnée aux autorités scolaires et au corps enseignant.

Couvrant une surface d'environ 1500 m², ce pavillon proposera aux visiteurs plusieurs secteurs dont nous vous donnons ici la liste :

- 1) Ecole enfantine et activités créatrices manuelles.
- 2) Mathématiques.
- 3) Cinéma et audio-visuel.
- 4) Allemand.
- 5) Télévision - Studio aux enfants.
- 6) Approche de la presse - Critique de l'information.
- 7) Orientation professionnelle.

Chaque secteur donnera d'une part des informations sur le thème qu'il propose et d'autre part fera participer les visiteurs, élèves, maîtres et parents à diverses activités permettant une approche aussi complète que possible de l'enseignement dans les diverses disciplines présentées.

Sous le titre **Studio aux enfants**, les responsables ont prévu de mettre à la disposition des élèves, petits et grands, deux studios de télévision qui permettront le tournage d'émissions de télévision.

Pour participer à la réalisation de ces émissions, les classes doivent s'inscrire **au plus vite** auprès du responsable de ce secteur : M. Jean-Pierre GOLAY, chef du Centre d'initiation au cinéma du DIP vaudois, à Lausanne, tél. (021) 22 12 82.

Elles recevront toutes les informations et fiches d'inscription nécessaires à leur participation.

Le Salon de l'enfance et de la jeunesse dans son ensemble occupera la quasi totalité des halles de Beaulieu. Divers grands thèmes y seront abordés qui vont de la santé aux loisirs en passant par l'éducation, les jeux, les livres et l'habitat.

«Signalons enfin qu'un festival interna-

tional de cinéma consacré aux films sur et pour l'enfance aura lieu pendant le Salon 1977.

D'entente avec la direction générale des CFF, la direction du Salon a mis sur

pied un système de billets collectifs à prix réduits.

Des possibilités de logement et de repas à prix également réduits sont offertes aux classes.

Extraits de presse

Recyclage des maîtres pendant les vacances

Une question est posée au Conseil d'Etat

M. E.-L. Chevalier, député (Mouvement républicain), ne semble pas apprécier la durée des vacances dont bénéficient les membres du corps enseignant. Constatant que ni les ouvriers, ni les agriculteurs, ni les vignerons, ni les employés, ni les fonctionnaires, ni même les magistrats ne disposent de vacances et de congés aussi longs et aussi bien rémunérés, il estime que les avantages accordés sous cette forme aux enseignants grèvent lourdement et abusivement les finances de l'Etat et des communes.

Aussi pose-t-il au Conseil d'Etat les deux questions suivantes :

1. Quelle est la durée des vacances et quels sont les congés annuels accordés aux enseignants et quels règlements ou arrêtés fixent-ils les modalités de ces avantages?

2. La formation continue ou le recyclage des enseignants ne pourrait-il être réalisé en dehors des heures de classe, pendant le temps des vacances, par exemple, et si non, pour quelles raisons?

« 24 Heures », 22.2.1977.

Communiqué



+ SAE-SPN
District de Neuchâtel

La commission EP/SAE-SPN invite tous les enseignants à son AG du mercredi 23 mars, à 17 h. 30, au Restaurant des Beaux-Arts (rue Pourtalès 3). Cette réunion sera uniquement consacrée à l'éducation permanente des enseignants. Nous recevrons à cette occasion notre collègue Denis Perrenoud, de Genève, qui vous fera part de ses expériences dans ce domaine.

Une discussion générale suivra cet exposé. Nous recueillerons vos propositions (cf. « Educateur » N^{os} 6 et 10).

Au nom du Comité de district :
Jean-Pierre Buri, président.

Du 22 mars au 1^{er} avril

Pour les petits

Les fantômes...

L'intention de Simone Volet, dans les trois émissions de son « Centre d'intérêt du mois », n'était pas de partir en guerre contre les histoires de fantômes, de démystifier les esprits de ses jeunes auditeurs de 6 à 9 ans par rapport à ces êtres imaginaires et, le plus souvent, effrayants. Se fondant sur un conte traduit de l'allemand, elle a préféré jouer le jeu du gentil fantôme, pour que les enfants à l'écoute puissent laisser libre cours à leur imagination.

En effet, lors de la première émission, les élèves ont été invités, on s'en souvient, à inventer un dénouement de leur choix pour le conte du « petit fantôme » et à le raconter au moyen d'un texte, d'un dialogue, d'un dessin, voire d'une bande dessinée. Ils avaient également la possibilité d'illustrer un épisode de l'histoire, les personnages ou les lieux de l'action.

Cette manière de faire est conforme au principe arrêté dès les débuts pour les centres d'intérêt du mois : le thème choisi doit susciter la créativité. Et ce sont les travaux reçus à la suite de cette invitation qui fourniront le sujet de la dernière émission de la série, puisqu'ils y seront présentés et commentés par Simone Volet.

Diffusion : mardi 22 mars, à 10 h. 15, sur Radio suisse romande II (MF).

Le message mystérieux

Officiellement, le printemps aura commencé depuis huit jours. Mais la nature ne tient guère compte de dates aussi impératives : ou bien le printemps est en avance, ou bien il tarde — quand il ne se livre pas à un capricieux cache-cache. Quoi qu'il en soit des charmes ou des désagréments de la journée où passera cette émission, il est heureux de mettre les enfants en contact, même par l'enchantement de l'imagination, avec les réalités de la saison.

Voici donc une histoire — « Le message mystérieux », par Simone Cuendet — qui, après une dernière manifestation de l'hiver, fait ressortir les signes annonciateurs du printemps : le soleil, la pluie, le vent. Ceux-ci transmettent tour à tour aux oiseaux, aux fleurs, aux arbres, aux animaux, au ruisseau un « message secret ». Ce message, qui se répète en chaîne, murmuré de bouche à oreille, les

jeunes auditeurs doivent, tout comme les personnages du récit, le découvrir avant qu'on le leur révèle en conclusion de l'émission.

Ce n'est d'ailleurs pas très difficile : chacun des mots du message sera répété trois fois dans une même phrase, dans l'ordre même qu'ils occuperont dans le message. Mais à aucun moment celui-ci ne sera prononcé en entier. Il s'agit donc d'ouvrir toutes grandes les oreilles pour découvrir « le message mystérieux ».

Diffusion : mardi 29 mars, à 10 h. 15, sur Radio suisse romande II (MF).

Pour les moyens

Alors... raconte !

Les mass media, c'est un peu comme la langue d'Esope : ça peut être la meilleure et la pire des choses, selon l'usage qu'on en fait. Le malheur est qu'il est plus facile, donc plus courant, d'en faire un mauvais qu'un bon... En tout cas, à côté du divertissement et des informations que ces moyens de communication dispensent quasiment en permanence, il faut reconnaître aussi qu'ils ont souvent porté atteinte à l'établissement ou au maintien de véritables contacts avec autrui.

C'est un peu contre quoi veut lutter Robert Rudin, avec ses émissions « Alors... raconte ! », dans lesquelles il s'efforce de recueillir quelques documents significatifs de notre époque. Il s'y emploie, notamment, à restituer à la langue parlée sa valeur éminente, originale. Non pas pour le vain plaisir d'un bavardage qui tourne au blabla oiseux, mais dans la mesure où cette langue parlée se fait le reflet d'une expérience authentique, d'une sagesse profondément vécue et enracinée.

Cette fois, il nous présente un jeune chanteur fribourgeois, Gaby Marchand, qui, la guitare à la main, s'en est allé à travers son pays. Ce pays, il l'aime, ainsi que les hommes qui y vivent : il le connaît et il les connaît bien ; il a rétabli le contact avec eux, et il en parle très simplement, avec beaucoup de sensibilité.

Diffusion : mercredi 23 mars, à 10 h. 15, sur Radio suisse romande II (MF).

La Fête des vignerons

Nous voici presque à la veille d'une nouvelle Fête des vignerons. Il est donc opportun de souligner, pour des élèves de 10 à 12 ans qui n'ont jamais eu l'oc-

casion de s'en faire une idée, ce que sont l'originalité, l'importance et le sens de cette solennité, tant sur le plan populaire que sur le plan artistique. Et, à une époque où tant de traditions sont oubliées ou contestées, il n'est pas inutile de remonter aux origines de cette manifestation.

C'est à quoi s'emploiera, dans une interview qu'il a accordée à Yvette Z'Graggen, Géo H. Blanc, dont on n'oublie pas qu'il fut l'auteur du livret de la précédente fête. Il évoquera la création, les buts, l'organisation et l'activité, du XVI^e siècle à nos jours, de cette Confrérie des vignerons à qui l'on doit la commande de ces célébrations. Il rappellera aussi l'évolution des fêtes, depuis les premières « pourmenades » ou « bravades » jusqu'aux éléments nouveaux qui y furent introduits au XX^e siècle. Il conclura par quelques considérations sur les perspectives ouvertes par la fête de cette année.

Diffusion : mercredi 30 mars, à 10 h. 15, sur Radio suisse romande II (MF).

Documents d'archives

En marge de l'Histoire

La chanson ne reflète pas seulement la sensibilité d'une époque. Elle peut en rapporter et commenter certains événements. Il y aurait même une façon, peut-être amusante, à coup sûr émouvante, d'étudier l'Histoire au fil des chansons...

Familier du monde de la chanson contemporaine et de ceux qui lui confèrent ses lettres de noblesse, Bertrand Jayet a rendu visite à Jean Villard-Gilles. Celui-ci a bien voulu évoquer pour lui les circonstances de notre histoire auxquelles il a assisté ou été mêlé, et dans lesquelles il a puisé l'inspiration de quelques-unes de ses chansons les plus célèbres ou les plus satiriques (« Dollar » ou « Les conquérants », pour n'en citer que deux).

Les élèves des classes de grands ne sauraient demeurer indifférents à un tel témoignage.

Diffusion : jeudi 24 mars, à 10 h. 15, sur Radio suisse romande II (MF).

Petites pièces pour piano

Musicien au tempérament généreux, Béla Bartok n'a pas craint de consacrer une bonne part de son temps, en marge de la création de son œuvre personnel, à deux activités musicales qui ne peu-

vent être qualifiées de marginales que par des esprits superficiels : la recherche et la notation de thèmes populaires à sauver de la disparition ; la composition de pièces pour les enfants.

Voici un certain nombre de « petites pièces pour piano », qui sont de purs joyaux. Bartok les a accompagnées de comptines qu'il a lui-même recueillies lors de ses voyages en quête d'un folklore authentique, et qui sont interprétées ici par Geneviève Casile.

Diffusion : jeudi 31 mars, à 10 h. 15, sur Radio suisse romande II (MF).

Pour les grands

La Symphonie « Jupiter » de Mozart

Dans le domaine de la symphonie, Mozart a composé, de 1765 à 1788, soit dès l'âge de 9 ans jusqu'à trois ans avant sa mort, près de 50 œuvres, d'envergure variable. La dernière en date, terminée à Vienne le 10 août 1788, a reçu de Johann Peter Salomon (compositeur, violoniste et imprésario) le surnom de « Jupiter », sous lequel on continue à la désigner. Cette symphonie, en ut majeur, d'une durée de près de 27 minutes, est non seulement une des pages les plus célèbres de Mozart, mais une de celles où la richesse instrumentale et l'inspiration

complexe atteignent à une grandeur architecturale évidente.

Une telle œuvre, pour des auditeurs de 13 à 15 ans, demande à être expliquée et commentée. Moins dans ses intentions, sans doute, que dans sa construction. René Falquet s'attache à leur en faire connaître les thèmes essentiels, à leur montrer comment ils s'agencent et se développent. C'est au travers de semblables prises de contact que des pages aussi importantes peuvent nous devenir plus proches, et que nous osons espérer en pénétrer peu à peu les secrets les plus intimes.

Diffusion : vendredi 25 mars, à 10 h. 15, sur Radio suisse romande II (MF).

Le monde propose

« La terre est ronde, mais elle ne tourne pas rond », disait un couplet que détaillaient les Compagnons de la Chanson, pendant la dernière guerre, lors des représentations d'une pièce d'André Obey. La constatation ne vaut pas seulement sur le plan de la mécanique céleste. Tant d'événements surviennent de par le vaste monde, qui nous font dire que « la terre ne tourne pas rond »...

A ce foisonnement de circonstances fort contrastées, nous ne pouvons rien changer. Ce qui reste en notre pouvoir, c'est de les jauger, de les juger, de les

apprécier selon leur prix ou leur portée relatifs. Il y faut de la curiosité d'esprit, du sérieux dans l'information, l'exercice d'un sain jugement : toutes qualités qui ne vont pas de soi, mais qu'on peut encourager ou favoriser chez les jeunes auditeurs.

Le magazine d'actualités que Francis Boder réalise sous le titre « Le monde propose » vise à en fournir la possibilité, régulièrement, une fois par mois, aux maîtres des classes de grands. A la veille de printanières vacances, qui verront peut-être d'importants développements dans les affaires internationales, c'est une occasion à ne pas manquer. D'autant plus que, en dépit de la date de cette émission, il ne s'agit pas d'un canular...

Diffusion : vendredi 1^{er} avril, à 10 h. 15, sur Radio suisse romande II (MF).

Francis Bourquin.

RAPPEL

Les collègues qui s'intéressent aux deux émissions « A vous la chanson ! » signalées dans le précédent article peuvent, sur simple demande, obtenir copie des textes ainsi que les lignes mélodiques et les accords auprès de Bertrand Jayet, Liaudoz 36, 1009 Pully.

Association de vacances Vernier Bois-Gentil cherche

directeurs

moniteurs et monitrices

pour ses séjours
du 30 juin au 21 juillet 1977
du 24 juillet au 14 août 1977
à Boveau-sur-Corbeyrier par Aigle (altitude : 1034 m).
Conditions très avantageuses.
Bâtiment ultra-moderne.

Renseignements auprès de M. Comtat ou M. Kissling.
Tél. (022) 41 49 30.

Ecole pédagogique
privée

Direction : E. Piotet

FLORIANA

Pontaise 15, LAUSANNE. Tél. (021) 36 34 28.

Excellente formation de
jardinières d'enfants et d'institutrices privées.

CHALET JOLIMONT A CHAMPÉRY (Valais)

En dehors du village - Tranquillité.
80 lits tout confort - Téléphone - TV - Chauffage central - Cuisine bien équipée - Salles de jeux, salles de classe, grand parc.
Se loue par semaine ou par week-end. Libre du 15 avril au 20 juin et du 1^{er} septembre au 15 décembre.

Renseignements : A. CURTI, gérant, Beau-Rivage, 1820 Montreux.

Marcel  & Fils SA

1920 MARTIGNY

☎ (026) 2 21 58

Fournitures scolaires

Maison spécialisée

Plus de 50 ans au service de
l'enseignement

Stages de perfectionnement pour professeurs étrangers

EUROCENTRE PARIS

Stages de perfectionnement pour professeurs étrangers enseignant le français
11 juillet - 30 juillet 1977

EUROZENTRUM KÖLN

Weiterbildungskurse für fremdsprachige Lehrer, die Deutsch unterrichten
11. Juli bis 30. Juli 1977

EUROCENTRO FIRENZE

Corsi di aggiornamento per insegnanti stranieri di lingua italiana
dal 18 luglio al 6 agosto 1977

EUROCENTRO MADRID

Curso de perfeccionamiento para profesores extranjeros de español
del 11 de julio al 30 de julio 1977

Si vous désirez mettre à jour vos connaissances de la langue que vous enseignez et vous initier aux méthodes et techniques d'enseignement les plus récentes, demandez notre dépliant spécial.

Fondation suisse

EUROCENTRES

1003 Lausanne · Passage Saint-François 12 E
Tél. 021 / 22 47 45

E

Commencez par voir chez Schubi

Vous y trouverez le matériel pédagogique exactement adapté à l'école, d'excellente qualité, à un prix fort raisonnable. Commencez par feuilleter le catalogue Schubi ! Nous vous fournirons ensuite avec plaisir un complément d'information détaillé sur le sujet qui vous intéresse plus particulièrement. Renvoyez-nous la présente annonce. Nos renseignements sont gratuits et sans engagement de votre part.

Votre spécialité :

Nom :

Adresse :

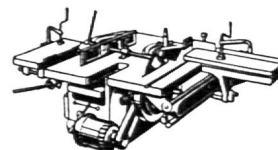


Editions Schubiger

Case postale 525 8401 Winterthur Tél. 052 29 72 21

Le plus grand choix en machines universelles

Diverses grandeurs au prix d'action, ainsi que des scies à ruban à bon marché



Il vaut la peine de nous rendre visite et d'assister à une démonstration sans engagement. Ouvert le samedi matin

Centre de machines Strausak S.A.,
2554 Meisberg près Bienne.
Téléphone (032) 87 22 23.

Editions CHANTECLER

Dernières nouveautés dans la coll. «Qui, Pourquoi».

Les Etoiles

Les Grandes Découvertes

Les Inventions

La Lune

Les Régions polaires

Les Vikings

Volcans

chaque volume à Fr. 10.30

Une collection qui passionnera tous les jeunes. Ils trouveront dans ces livres un ensemble de connaissances que nul ne doit ignorer à notre époque.

Dans chacun de ces ouvrages très documentés, abondamment illustrés, un sujet différent est développé d'une façon claire et attrayante. Actuellement, 32 titres disponibles.

Agent général :

J. MUHLETHALER, rue du Simplon 5,
1211 GENÈVE 6 - Tél. (022) 36 44 52

SACO SA

LAINERIE

et ses matières pour l'artisanat



75 sortes à filer, cardes, 5 rouets dès Fr. 168.—, fuseaux et fils de lin à dentelle. Laine, soie, coton fin à géant pour tricot, tissage. Métier à tisser. Ryall. Batik : Sacolor, tissus, soie, coton. Cires, mèches, moules pour bougie. Catalogue gratuit, venez nous voir.

2006 NEUCHÂTEL

Ch. de Valangines 3 / Av. des Alpes
Tél. (038) 25 32 08.

Ouvert : du lundi au vendredi et le 2^e samedi du mois, heures de bureau.

CANTON DE VAUD

Brevet de maître de musique

Un cours préparatoire en vue de l'obtention du brevet de maître de musique débutera en septembre prochain. Conformément au règlement, les titres exigibles sont le brevet d'instituteur ou d'institutrice, un baccalauréat de quelque type que ce soit, ou un titre jugé suffisant par le Département de l'instruction publique.

Les intéressés sont priés de prendre rendez-vous avec le secrétariat des cours et examens, tél. (021) 20 64 11, pour obtenir les renseignements désirés.

Les inscriptions devront être remises pour le 30 avril 1977.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
ET DES CULTES
Secrétariat des cours et examens